

campagne travail décent

| travail indécemment | côté Sud |



Jean-Marie Vianney, syndicaliste rwandais, est venu témoigner des conditions de travail épouvantables qui règnent dans son pays où les cordonniers marchent pieds nus, les maçons sont sans le toit et les enseignants ne peuvent envoyer leurs enfants à l'école.



Rwanda «Tous les jours du mois sont bons, sauf les 28 derniers»

Est-il concevable aujourd'hui qu'un travailleur preste 12 heures par jour, 7 jours par semaine, pour un salaire qui ne lui permet pas de faire un repas par jour, dans des conditions de sécurité inexistantes et sans aucune protection sociale? Malheureusement oui. En 2009, il existe encore des formes d'exploitation inhumaines souvent dictées par des multinationales occidentales. Jean-Marie Vianney Byamana, syndicaliste rwandais, est venu témoigner des conditions de travail au Rwanda et de la nécessité d'ancrer le syndicalisme dans son pays.

Durant deux semaines, la fédération de Charleroi-Sambre & Meuse a accueilli Jean-Marie Vianney Byamana, syndicaliste rwandais du Cotraf (Congrès du travail et de la fraternité), avec qui la fédération et la CSC Bâtiment & Industrie de Charleroi collaborent activement depuis 2008.

Le séjour en Belgique du responsable régional était destiné à lui faire découvrir nos méthodes d'organisation, de concertation, nos différents types d'action syndicale avec les publics les plus divers, mais aussi l'importance de la cotisation syndicale.

Lors de ses nombreuses rencontres avec les militants et responsables des organisations, Jean-Marie a pu faire part de son expérience de terrain et nous démontrer que le travail décent

n'était pas un vain mot pour les travailleurs rwandais. En effet, au «pays des 1.000 collines», près de 90 % de la population «survit» dans l'économie informelle. «Pour la plupart des travailleurs, le grand problème est de lier les deux bouts du mois, témoigne Jean-Marie Vianney. Tous les jours du mois sont bons, sauf les 28 derniers. Avec nos revenus, on subvient aux besoins familiaux de deux jours et beaucoup de gens se contentent d'un repas par jour. Les cordonniers sont les plus mal chaussés quand ils ne marchent pas à pieds nus, les maçons sont sans abri parce que leur salaire ne leur permet pas de se loger, les enseignants ont du mal à payer les études de leurs enfants, la plupart des travailleurs des plantations de thé ou de café n'en ont jamais bu. Et dans les entreprises, les conditions de travail sont lamentables. Des questions de santé, de sécurité ou d'hygiène, il ne faut même pas en parler. Les travailleurs sont de simples outils de travail. Les quelques «privilegiés» qui ont un contrat de travail reçoivent un salaire misérable (au mieux, l'équivalent de 50 € par mois) qui ne leur permet pas de vivre décemment, c'est à-dire de satisfaire leurs besoins élémentaires, de payer l'école et encore moins des loirs».

Autant dire que notre modèle social est un système en or pour le syndicalisme rwandais qui s'inspire de nos méthodes

tout en les adaptant à la réalité de terrain.

Les éléments concrets apportés par notre ami rwandais ont montré l'importance du développement syndical dans les pays du Sud. «Nous avons de l'espoir et des perspectives d'avenir, explique Jean-Marie. Si le syndicalisme est accepté par la loi, à nous de nous y mettre! La première étape sera d'informer les travailleurs, de vulgariser les droits syndicaux, d'organiser des formations et ce, aussi pour les journalistes et les membres du gouvernement. Nous fondons l'espoir que le syndicalisme s'enracine et nous conduise au travail décent».

Au fil de son séjour, Jean-Marie nous a fait part de sa vision de nos modes de vie et de notre société de consommation. Son regard critique nous a montré que nos modes de consommation, par exemple, sont loin des besoins essentiels revendiqués par les travailleurs rwandais.

Autant dire que, pour Jean-Marie et pour le Cotraf, le travail à mener est gigantesque dans un pays en pleine reconstruction et réconciliation. Les militants qui ont entendu ou lu son témoignage peuvent agir dans leurs entreprises et s'engager concrètement dans la lutte contre le travail indécemment en vérifiant les conditions de travail chez les sous-traitants et en contribuant à la mise en place du dialogue social par exemple.

| David Serravezza et D.C. |

